



Archers de Sévigné – OCC Tir à l'arc

Assemblée générale du 17 juin 2019

Compte-rendu de séance

PRÉSENTS (ou ayant donné pouvoir) : 36 archers

Quorum de 21 atteint : **oui**

non *L'assemblée générale a donc été dissoute puis convoquée à nouveau.*

ORDRE DU JOUR :

- ◆ Rapport moral du Président – Nicolas CHARTIER
- ◆ Rapport financier – Serge DELIGNIÈRES
- ◆ Bilan sportif et perspectives – Sophie POTIER
- ◆ Bilan et projets des entraîneurs
- ◆ Questions diverses
- ◆ Renouvellement du Bureau

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuelle PAGEAU

Paraphes : EP N.L.

Rapport moral du président

Je déclare l'assemblée générale 2019 ouverte.

Bonsoir à toutes et tous et merci d'avoir répondu à notre invitation.

Je commencerai par remercier :

- les membres du comité d'administration ;
- tous ceux qui –même hors CA– aident au quotidien et qui font que le club tourne ;
- les entraîneurs, assistants entraîneurs, et autres bénévoles qui prennent en charge l'encadrement des débutants. Leurs résultats sont le reflet de l'investissement des encadrants. Bravo et merci à eux.

Nous avons transmis à la municipalité une proposition de reconnaissance associative pour saluer l'investissement de Thierry Lefeuvre. Proposition qui a été retenue et saluée lors de la cérémonie des vœux du maire au mois de janvier.

Nous n'avons plus qu'une arbitre dans le club en la personne de Sophie. Chaque club se doit d'avoir des arbitres ; il est plus que souhaitable d'en avoir davantage, surtout vu la taille de notre club.

Parlant de la taille du club, nous avons cette saison :

- 81 adhérents, dont 27 jeunes, parmi lesquels 22 mineurs
- 61 confirmés et 20 débutants
- 74 licenciés en compétitions, et 7 pour une pratique en club, tous ont une licence FFTA.
- 7 archers d'autres clubs participent aussi à nos entraînements

Malgré la réduction à 3 séances de portes ouvertes, nous avons tout de même dû clôturer les inscriptions avant la fin, car nos capacités d'encadrement sont limitées et nous tenons à préserver la qualité de cet encadrement.

Félicitations aux compétiteurs pour leurs bons voire excellents résultats.

Pour la fin de saison 2018, cinq titres de vice-champion-ne-s de Bretagne –dont une équipe– ainsi qu'une troisième place.

16 qualifications aux championnats de France de l'été 2018, record battu !

- 6 en tir en campagne, et une médaille d'or
- 7 en tir olympique
- 3 en tir fédéral

À cela s'ajoute la participation –pour la première fois dans l'histoire du club– de notre équipe homme en arc à poulies à la finale nationale des divisions régionales.

Pour la saison salle 2018-2019, aux championnats départementaux, nous avons eu 1 qualification par équipes et 8 en individuel.

Aux championnats régionaux, une équipe qualifiée, les hommes arc classique qui sont 12^{es}.

En individuel nous avons eu 8 qualifications avec au retour une championne de Bretagne.

Pour la première édition du championnat en double mixte, l'équipe arc classique est vice-championne de Bretagne.

Pour le championnat de France salle, une qualification qui se conclut par une 33^e place.

Pour le début de cette saison extérieure, nous avons une championne de Bretagne et un vice-champion de Bretagne, tous deux en tir en Campagne ; ainsi que trois titres de vainqueur de la Coupe de Bretagne en Tir à l'Arc en Extérieur (TAE) à 50 m.

Les championnats de Bretagne de tir olympique et de tir 3D sont encore à venir.

Par contre, suite à des départs et à des indisponibilités liées à différents facteurs, nous n'avons actuellement plus d'équipe en TAE.

Pour la troisième année, nous avons fait une demande de subvention auprès du Conseil Régional pour les déplacements aux championnats de France. Nous avons ainsi touché près de 330 €.

En revanche, le dossier de demande de subvention auprès du CNDS, dossier constitué par le comité départemental afin de mutualiser les demandes, a été un échec. Par le passé cette subvention nous permettait de payer la moitié du stock de stramit.

Afin de pallier cette réduction des financements publics, nous poursuivons nos recherches de partenariats privés. Nous avons renouvelé cette année nos 3 partenariats de l'an dernier, et en avons conclu un 4^e. L'argent touché permet –entre autres– de subventionner les tenues de club afin de réduire leur prix.

Paraphes : EP N.L.

Pour la 6^e année Maryse a mis en œuvre, avec l'aval du Bureau, des séances de sophrologie pour les volontaires.

Cette année encore, nous avons répondu à la demande de l'Escale et fait une séance d'initiation pour leurs jeunes pendant les vacances d'hiver.

Fin juin 2018, nous avons participé à la troisième édition de la fête des familles organisée par la municipalité et animé un stand de découverte du tir à l'arc. Nous nous sommes ré-engagés pour celle de 2019 qui aura lieu le dimanche 30 juin.

Nous avons participé au forum des associations qui s'est tenu le samedi 8 septembre.

Notre compétition salle de novembre rencontre toujours autant de succès et nous refusons toujours du monde. En revanche nous avons eu, pour la seconde année consécutive, une baisse de participation pour notre concours « spécial jeunes » de mars. Nous envisageons d'ouvrir la prochaine édition aux débutants adultes.

Pour l'année prochaine, ces deux compétitions sont déjà inscrites au calendrier FFTA.

Notre première compétition de tir 3D a eu lieu les 13 et 14 avril 2019 au parc de la Monniais. Les retours ont été unanimement positifs. Par ailleurs, nous sommes toujours membre de l'association « Solid'Arc 35 ».

Nous avons prévu d'organiser une compétition de Tir à l'Arc en Extérieur au printemps 2020, et avons contacté le Comité Départemental en ce sens. Nous espérons pouvoir la placer sur le week-end des 6 et 7 juin.

Notre traditionnel Tir au Roy nous a donné : Agnès comme Reyne classique, Serge comme Roy poulies, Chan comme reynette adultes et Jeanne reynette jeunes.

Après Facebook, notre présence sur les réseaux sociaux s'est étoffée avec la création d'un compte Instagram, géré par Anaïs et Marine, ce qui nous permet de toucher un public différent de celui de notre site web.

Pour donner un avant-goût à la compétition, nous avons reconduit notre challenge interne qui a eu lieu le 23 février.

Afin que les archers puissent progresser dans les meilleures conditions, le club a poursuivi sa politique d'investissement dans du matériel de progression, avec cette année un nouvel arc à poulies.

Cette année encore, le club a financé les engagements des archers débutants souhaitant se lancer dans la compétition, ainsi que les jeunes archers qui se sont classés au niveau national (3 compétitions qualificatives).

Pour conseiller les compétiteurs, nous avons aussi continué à faire appel à une personne diplômée d'État, indemnisée par le club.

Vu la baisse du nombre de participations aux compétitions, et de qualifications en championnats, le souci de re-compétition du club reste plus que jamais d'actualité. On n'oblige évidemment personne, mais il faut que chacun ait conscience que le club a besoin d'un gros noyau de compétiteurs pour subsister. Je parle là, bien sûr, de subventions, de label et d'image du club.

À propos de label, suite à la réorganisation des critères par la fédération, notre 3^e label Argent a été prolongé d'un an. Le dossier de demande de renouvellement devra être fait cet automne.

Aucune avancée officielle depuis un an au sujet de notre projet de nouvelles infrastructures regroupées à Via Silva. Malgré certains échos affirmant qu'il est toujours d'actualité, et sans doute même toujours pour 2024, ce silence officiel nous inquiète car l'abandon de ce projet serait dommageable pour le club.

Comme vous le savez déjà, la salle Beausoleil sera rénovée. Les travaux – initialement prévus à compter de mars 2019 – sont désormais décalés à la rentrée. Le déménagement à l'annexe du palais des sports est prévu durant l'été.

Pour conclure, je dirais que notre club est dynamique, mais certains problèmes récurrents sont toujours d'actualité, comme la re-compétition et le manque d'arbitres. De gros chantiers nous attendent et le club a besoin de l'énergie et de la motivation de chacun.

Le club a 40 ans cette année : il faut que chacun se sente concerné pour qu'il continue à s'appuyer sur la richesse de son passé pour mieux évoluer et aller de l'avant.

Fait à Cesson-Sévigné, le 17 juin 2019

Le Président :



La Secrétaire :



Ce **rapport moral** a été **voté** à l'unanimité (*présents et représentés*).

Puis le **bilan financier** - ci-joint – exposé par Serge Delignières - **voté** à l'unanimité (*présents et représentés*).

Puis le **prévisionnel** - ci-joint – exposé par Serge Delignières - **voté** à l'unanimité (*présents et représentés*).

Suit le **bilan sportif** - ci-joint également – exposé par Sophie Potier.

Suit le **bilan et projet des entraîneurs** - ci-joint également – exposé par Joël Duguer.

Renouvellement du Bureau :

- Élection du conseil d'administration :

Emmanuelle Pageau (ex Manceau) et Marc Pageau se retirent du CA,

Michel Happe rentre dans le CA.

Sur la demande d'un membre du CA, l'élection s'est faite à bulletins secrets : 5 membres ont été élus à l'unanimité, les 5 autres ont été élus à la majorité.

Afin d'avoir un nombre impair de membres dans le CA, Patricia Rondel informe qu'elle se retire du CA.

- Formation du Bureau :

Le Conseil élu s'est retiré pour délibérer et se répartir les postes : voir page suivante.

Les **questions-explications-suggestions** ont été nombreuses et constructives et comme résumées ci-dessous :

✿ Finances :

• Maintien du prix des licences : voté à l'unanimité sur proposition du CA.

✿ Prochaine compétition 3D :

• Le CA demande si on le programme en 2020 ou en 2021.

• Discussion sur le pour et le contre :

➔ Lourdeur que représentent 3 compétitions en 3 mois.

➔ Il faut motiver les bénévoles en leur donnant envie.

➔ Faire des choses variées est bon pour le club.

La proposition de le faire en 2020 est retenue avec 23 voix.

✿ Recompétition :

• Comment enrayer la baisse impressionnante et inquiétante du nombre de compétiteurs.

• Proposition de prêt d'arc de progression sous condition de faire de la compétition. Idée non tranchée restant à étudier.

• Tirer en 2 vagues permet de se corriger mutuellement les défauts et de s'habituer au rythme de compétition.

• Élargir le remboursement des 3 compétitions de classement aux archers de 2ème année (voté à l'unanimité moins 2 abstentions).

• Planifier le passage des flèches et bien communiquer dessus.

• L'idée de parrainage refait surface, avec la suggestion de caler sa mise en place sur le challenge interne.

✿ Pour les 40 ans du club :

• Tout le monde s'accorde sur l'idée d'offrir un souvenir aux inscrits de la compétition salle.

• Trouver quelque chose d'utile aux archers : une serviette éponge comme aux 20 ans par exemple (mais c'est cher), ou envisager plutôt une médaille souvenir ou un porte-clefs ?

• Il faut rapidement chercher et trouver des idées.

• Demander à la Ville une subvention exceptionnelle.

✿ Idée formation :

• Intégrer dans la formation des débutants un minimum de connaissances sur les réglages et les réparations de matériel.

Paraphes : U.C.
E.F.



Archers de Sévigné – OCC Tir à l'arc

Le conseil d'administration

Le 17 juin 2019, l'Assemblée Générale des Archers de Sévigné a élu le Conseil d'Administration suivant : N. Chartier, B. Delahaye, S. Delignières, J. Duguer, A. Girard, M. Happe, A. Martin, S. Potier, M. Renault (*ordre alphabétique*)

Le Conseil d'Administration s'est retiré et s'est réparti les postes de la manière suivante :

Président Nicolas Chartier

Vice-présidente (contact Mairie et Partenaires) Agnès Girard

Vice-président (contact 3D) Alain Martin

Trésorier Serge Delignières

Secrétaire Sophie Potier

Membres du conseil : Bruno Delahaye, Joël Duguer, Michel Happe, Michel Renault

Autres responsabilités

Entraîneurs diplômés : Daniel Boivin, Nicolas Chartier, Joël Duguer

Assistants entraîneurs : Florian Daguette, Thierry Lefeuvre, Fabien Priou, Michel Renault

Responsable communication presse : Michel Happe

Responsables matériel : Bruno Delahaye et Joël Duguer

Responsables compétitions en ligne : Sophie Potier

Responsables compétitions parcours : Alain Martin (3D-nature) et Daniel Boivin (campagne)

Responsable 3D et matériel 3D : Alain Martin

Représentants auprès de Solid'Arc 35 : Alain Martin et Joël Duguer

Responsable tenues de club : Maryse Denoual-Boivin

Représentants au comité de gestion de l'OCC : Christophe Lotz et Serge Delignières

Arbitre fédéral : Sophie Potier

Web-masters et correspondants informatique : Florian Daguette, Michel Happe, Michel Renault

Responsables réseaux sociaux : Anaïs Delahaye-Colleu, Marine Piriou

Le président